

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 10 (1877)

Artikel: La théorie darwinienne de la descendance
Autor: Ebrard, J.-H.-A.
Kapitel: Détermination de l'objet du débat
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA
THÉORIE DARWINIENNE DE LA DESCENDANCE ¹

PAR

J.-H.-A. EBRARD

Charles Darwin : On the origin of species by means of natural selection. London, 1859; 4th edit. 1866. — *Ernst Hæckel* : Natürliche Schöpfungsgeschichte, Berlin 1865. — *Darwin* : The variation of animals and plants under domestication. London 1868. — *Darwin* : Die Abstammung des Menschen und die natürliche Zuchtwahl. Stuttgart 1871.

DÉTERMINATION DE L'OBJET DU DÉBAT

Nous avons avant tout à déterminer le point par lequel la théorie darwinienne se trouve en opposition avec la doctrine chrétienne de la création de la nature.

A. Ce point nous ne le trouvons pas dans l'idée chère à cette théorie que des espèces et des genres perfectionnés proviennent d'espèces et de genres imparfaits. Nous le trouvons encore moins dans son affirmation que l'existence des genres et des espèces est due à l'action de causes et de forces naturelles, c'est-à-dire existant antérieurement dans la nature. Il est vrai que les partisans du système en question aiment à parler comme si la doctrine biblique et chrétienne représentait la création de la totalité des espèces végétales et animales comme

¹ Dr J.-H.-A. Ebrard, *Apologetik. Wissenschaftliche Rechtfertigung des Christenthums*. Gütersloh, 1874. Erster Theil.

une *creatio immediata*. Mais l'Écriture enseigne précisément le contraire : Dieu dit Gen. I, 11 : *Que la terre fasse germer ;* vers. 20 : *Que les eaux fourmillent,* et vers. 24 : *Que la terre produise des animaux vivants.* Ce n'est que dans la création de l'homme que Dieu intervient d'une manière immédiate : vers. 26 : *Faisons l'homme,* vers. 27, *Et Dieu créa l'homme.* (Voy. *Rem. 1.*) Ainsi, d'après l'Écriture, le « créer » ou le « faire » de Dieu en ce qui concerne la nature inférieure ne fut point quelque chose d'immédiat, mais une *impulsion créatrice* imprimée à l'eau et à la terre, impulsion qui, loin d'exclure l'activité des forces marines et terrestres existantes, la provoquait au contraire. (*Rem. 2.*) Après le déluge, la vertu de produire de nouveaux êtres animés est également attribuée à la terre (*Rem. 3.*) — Après cela, l'idée que des espèces inférieures déjà existantes aient pu concourir à la production d'espèces supérieures n'est point absolument exclue par la manière de voir de l'Écriture. L'ovule renfermé dans un être organisé inférieur pouvait parfaitement être employé par le Créateur comme point de départ d'un développement supérieur ; autrement dit, la monade vivante (*Lebensmonas*) dont l'œuf devint le siège pouvait être douée de forces et de lois de développement nouvelles. Plus d'un phénomène naturel appuie cette supposition : si la *lépidosirène* malgré la cuirasse qu'elle possède en commun avec les autres coquillages, présente en même temps la disposition intérieure appropriée à une épine dorsale, on pourrait admettre sans invraisemblance qu'une partie des individus de ce genre sont destinés à se développer jusqu'à devenir poissons (par l'abandon de leur cuirasse et la consolidation de l'épine dorsale) ; et celui qui attribuerait aux organes rudimentaires un but pratique de cette nature ne se mettrait nullement par là en contradiction avec l'Écriture ou avec le christianisme. Des espèces fixes, tels furent le but et le résultat dernier de la création ; l'Écriture le déclare (Gen. I, 11, 24) ; mais elle garde un silence absolu sur les moyens par lesquels la multiplicité des espèces actuelles fut obtenue.

B. Il faut donc chercher partout ailleurs que dans l'idée d'une descendance ce qui constitue l'antichristianisme de la

théorie darwinienne ¹. Les recherches de Cuvier nous ont appris que toute forme animale porte en elle-même une loi de vie (*Werdegesez*) telle, que lorsqu'un organe vient à être modifié, tous les autres doivent se modifier d'une manière correspondante pour que l'organisme demeure viable. Ainsi se confirme notre dire; l'organisation de tout être organique ne s'explique que par une monade vivante (*Lebensmonas*) qui détermine et dirige la structure de l'organisme en formation, et cela involontairement et inconsciemment; d'où il suit qu'elle ne saurait être elle-même le sujet assignant le but dans ce procès vital. Seul l'auteur éternellement conscient de lui-même, le Créateur de la nature peut être l'auteur soit des monades, soit de leurs lois de développement. Par conséquent, s'il s'est servi (d'après Gen. XI, 20, 24) d'un ensemble de forces organiques pour faire apparaître les organismes, cela ne peut avoir eu lieu qu'ainsi : Il créa des monades (végétales et animales) qui se construisirent des corps en soumettant des éléments inorganiques à des combinaisons chimiques supérieures; et s'il fallait admettre qu'il s'est servi d'une cellule de genre inférieur pour en tirer un organisme supérieur, on ne pourrait concevoir la chose que de cette manière : Il transforma, par une action créatrice, la monade de cette cellule, de telle sorte qu'elle se développât suivant une autre loi que ses parents. Voilà précisément ce que nie le darwinisme et ce qui constitue le point controversé. Darwin et ses adhérents prétendent : 1^o qu'un organisme, une cellule vivante peut naître de corps inorganiques simplement par voie mécanique (c'est-à-dire sous l'influence des forces physico-chimiques naturelles sans que l'existence d'une force vitale ni d'une monade soit nécessaire; 2^o que dans le cours d'un nombre infini de générations, des organismes inférieurs ont formé des organismes supérieurs sans l'intervention d'une volonté créatrice, et tout simplement en vertu d'une causalité aveugle, c'est-à-dire à la suite de modifications fortuites des conditions extérieures d'existence. C'est ainsi par exemple, que les girafes auraient eu pour an-

¹ Dans la 2^e partie de l'ouvrage dont l'article est tiré; § 155.

cêtres des animaux à cou rétréci qui, ayant consommé jusqu'au dernier brin de l'herbe et jusqu'à la dernière feuille des arbustes dont ils se nourrissaient habituellement, se virent contraints d'allonger leur cou pour atteindre la couronne d'arbres de plus en plus élevés; cet effort aurait eu pour résultat la naissance et le développement d'un nombre croissant de vertèbres cervicales. — Nous examinerons d'abord cette seconde affirmation : *les espèces supérieures proviennent d'espèces inférieures par le moyen de causes fortuites*, puis la première : *la vie organique provient de la matière inorganique par voie mécanique*.

Rem. 1. Quand l'auteur sacré dit, Gen. II, 7 : « Et Dieu forma l'homme poudre de la terre, et il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint une âme vivante, » il exprime simplement le fait que l'homme se compose d'éléments de deux sortes : d'un côté les éléments corporels tirés de la terre, caducs et destructibles; de l'autre le « souffle de vie » qui élève à l'unité ces éléments corporels en les animant et qui est donné immédiatement par le Créateur. — Il n'est point dit que Dieu ait façonné le corps de l'homme avec de la terre (terre végétale, humus); le texte ne porte ni **מֵאֲדָמָה** ni **מֵעֶפֶר**, mais seulement **עֶפֶר**, ce qui n'indique point *de quoi* Dieu fit le corps humain, mais *quel* il le fit, savoir caduc, terrestre **מִן־הָאָרֶמֶה** (e terra, terrenus.) **עֶפֶר** *poudre* ne désigne point la menue poussière qui voltige dans l'air et s'attache à tous les objets (hébr. **אֲבֶק**); ce mot signifie « chose broyée » *detrimentum*, et se dit en particulier de la pourriture du cadavre (Ps. XXX, 10), du tombeau comme renfermant la pourriture. (Ps. XXII, 30; XXX, 10. Job. XX, 11; XXI, 26.) — L'objection de savants naturalistes alléguant que le corps de l'homme ne se compose point des substances de l'humus, mais en majeure partie d'eau et de charbon, n'atteint donc qu'une fausse interprétation de ce passage de la Genèse.

Rem. 2. Le fait d'une coopération de l'eau dans la production des poissons, et de la terre ferme dans celle des mammifères (Gen. I) est complètement confirmé par la géognosie. Les

ordres des poissons et des sauriens apparaissent déjà dans les formations (charbon, trias, jura) déposés par les eaux, et il est évident qu'une modification chimique de l'eau de la mer doit avoir précédé chaque formation nouvelle; ainsi l'eau qui déposa le jura brun et son fer doit avoir eu une composition chimique différente de l'eau qui déposa le jura blanc. L'apparition des mammifères supérieurs fut précédée du soulèvement des grandes masses cristallines et de phénomènes tels que le dépôt de la molasse; donc, avant cette apparition, révolution considérable dans la terre ferme. Les substances obtenues par le moyen de ces modifications et de ces révolutions constituèrent les matériaux dont les monades créées tirèrent leurs corps.

Rem. 3. Avant le déluge, Noé fit entrer dans l'arche des représentants des animaux accessibles à l'homme. (Gen. VI, 19 et suiv.; VII, 2 et suiv.; VIII, 19.) Le texte ne mentionne en effet (VI, 7; VII, 8) que le bétail, les volatiles et « ce qui rampe; » il ne dit rien des bêtes de la terre **חַיַּת־הָאָרֶץ** (expression qui désigne toujours les animaux sauvages). En revanche, Gen. VII, 21 indique parmi les animaux non recueillis dans l'arche et engloutis par les flots **חַיַּת־הָאָרֶץ** à côté du bétail, des volatiles et de « ce qui rampe. » Donc ces trois dernières catégories auraient été détruites à l'exception d'une paire ou de sept paires (Gen VII, 2, 3), tandis que la première aurait entièrement disparu. Après le déluge Dieu dit, Gen. IX, 10: « J'établis mon alliance avec vous et avec votre race après vous, et avec tout animal vivant qui est avec vous, oiseaux, bétail, et toute **חַיַּת־הָאָרֶץ** ¹, aussi bien (**מִן־לֹא־** cf. Jon, III, 5. Gen. XIX, 11; 1 Sam. XXX, 19) tous ceux qui sont sortis de l'arche que toute **חַיַּת־הָאָרֶץ**. Ces bêtes sauvages postdiluviennes sont donc expressivement opposées aux animaux sauvés dans l'arche.

¹ Nous nous permettrons de faire remarquer à l'auteur qu'il a négligé de traduire ici le second **אֶתְכֶם** du verset qu'il cite. — *Trad.*